



La France a fait et fera tout pour élucider le meurtre des 17 employés sri-lankais d'ACF

Dans sa Tribune au *Monde*, le 20 août, Denis Metzger, le président de l'ONG Action contre la faim, laisse à penser que le ministère des affaires étrangères et européennes a abandonné tout espoir de voir traduits en justice les meurtriers des 17 employés d'Action contre la faim, assassinés en 2006. Bien plus, il laisse entendre que la France se désintéresse maintenant de cette affaire.

Je connais la difficulté des relations entre les ONG nécessairement libres et critiques et un fonctionnement gouvernemental parfois plus réaliste. Mais je n'accepte pas ces accusations. Est-il sérieux de penser que la France se désintéresserait du meurtre barbare de 17 employés sri-lankais d'une ONG française? Est-il sérieux de penser que la France ne rechercherait pas que vérité et justice soient faites dans une région où sévit depuis plus de quarante ans une redoutable guerre communautaire, et où furent inventés les attentats-suicides et les bombes qui frappent au hasard des populations civiles?

Ma détermination à voir les événements tragiques de Muttur élucidés ne date pas de mon arrivée au Quai d'Orsay. Les associations médicales auxquelles j'ai participé mènent depuis très longtemps des projets médicaux au Sri Lanka, au sud comme au nord. Avec mon organisation Réunir, nous fûmes très impliqués dans la reconstruction après le tsunami.

Jusqu'à ma nomination en tant que ministre des affaires étrangères et européennes, j'ai été membre du Groupe international indépendant de personnalités éminentes (IIGEP), fondé par la Commissaire européenne Benita Ferrero-Waldner. Avec nos amis norvégiens, et en liaison

Bernard Kouchner

Ministre des affaires étrangères et européennes

avec eux, nous nous sommes efforcés de mener à bien des pourparlers de paix. L'IIGEP était un groupe d'experts, fondé en 2006, qui avait pour mission de suivre les travaux de la Commission nationale d'enquête sur les 15 cas de violation des droits de l'homme les plus graves commis dans le pays depuis le 1^{er} août 2005.

Parmi ces 15 cas de violation figurait au premier rang des urgences l'assassinat des employés d'ACF. Et j'ai été le seul à assister, dans la zone interdite, à la séance du procès, qui a permis, sur mon intervention auprès du juge, un complément d'enquête. J'ai rencontré tous les témoins accessibles et tous les chefs de parti. J'ai également été l'un des protagonistes de la séance publique contradictoire à Colombo.

Commission internationale

Depuis ma prise de fonction, je me suis personnellement et régulièrement impliqué pour qu'enfin lumière soit faite sur cette affaire. J'ai, à de nombreuses reprises, rappelé à mon homologue, et au président sri-lankais, la détermination de la France à voir les coupables de ce massacre identifiés et traduits en justice. A mon cabinet, la magistrate Sylvie Pantz suivait en permanence un triste dossier qui n'avancait pas.

Afin d'assurer sur place le suivi de l'enquête, la France a envoyé à Colombo, à ma demande, un expert, le juge Rivaud, qui a assisté pendant trois mois aux audiences publiques de la Commission nationale

d'enquête et en a rendu compte au ministère des affaires étrangères et européennes.

Oui, comme l'écrit M. Metzger, la Commission nationale d'enquête vient de terminer ses travaux et de rendre son rapport au président sri-lankais. Mais la remise de ce rapport n'induit en rien la fin des investigations. Il incombe désormais au président sri-lankais de demander la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête, à commencer, le cas échéant, par celles qui pourraient concerner les meurtres de Muttur.

La France a demandé officiellement la communication des parties du rapport relatives à ce crime odieux. Je réitère formellement cette demande. J'ai répété ces exigences face au président Rajapakse lors d'un déplacement le 29 avril, alors que l'armée s'appropriait à investir le dernier bastion du LTTE (les Tigres de libération de l'Élam tamoul) et qu'avec mon collègue britannique David Miliband nous cherchions à protéger, sous la houlette de l'ONU, les civils tamouls victimes du conflit.

Avec M. Miliband, nous avons réclamé une intervention de la communauté internationale, et nous étions bien seuls. Nous avons obtenu une déclaration du Conseil de sécurité des Nations unies, dans ce qui était considéré comme un conflit interne, et nous étions bien seuls. Il y a un mois, nous avons obtenu que l'aide conditionnelle du FMI pour la reconstruction du Sri Lanka serve avant tout ses populations.

J'ai espoir que les conclusions du rapport d'enquête déboucheront sur un procès, comme je l'ai demandé à plusieurs reprises depuis le début aux autorités sri-lankaises. Si tel n'était pas le cas, la France, explorera, avec ses partenaires internationaux, la possibilité d'une commission d'enquête internationale dédiée. ■